

LE PARCOURS « OSE TES IDEES » en 2015-2022
Dispositifs du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), d'aide aux Initiatives de jeunes en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale et animé par la Ligue de l'Enseignement FOL du VAR

	PROJET JEUNES « Ose tes idées 83 »
Public visé	11 – 25 ans Résidents Varois/ quartiers prioritaires
Type de projet	Projet individuel ou collectif à destination des habitants ou en vue d'une amélioration de son cadre de vie
Objectif	Soutien de projets ponctuels nécessitant une réponse souple et rapide → Premier projets d'engagement des jeunes issus de quartiers prioritaires ou à destination d'un quartier prioritaire
Finalités	→ rendre les jeunes acteurs de leur environnement proche par la promotion de l'autonomie et de leur responsabilisation en accompagnant financièrement leur projet → Développer les pratiques culturelles, sportives, scientifiques créatrices de lien social et de mieux vivre ensemble
Domaines d'action	Citoyenneté Culture / Sport Sciences / Environnement Humanitaire Solidarité
Montant de l'aide maximum	Prix départemental - 1 500 € maxi
Critères techniques et Appréciation	Envers le candidat : Degré d'initiative Motivation et implication Projet à destination d'un quartier prioritaire ou provenant d'un quartier prioritaire Par rapport au projet : Utilité sociale Faisabilité Impact local Prolongement / effet durable / transposable Cohérence des moyens mis en œuvre Bourse = 80% du montant total du budget

LE PARCOURS « OSE TES IDEES » en 2015-2022
Dispositifs du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), d'aide aux Initiatives de jeunes en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale et animé par la Ligue de l'Enseignement FOL du VAR

	PROJET JEUNES « Ose tes idées 83 »
Accompagnement en aval	Ligue de l'Enseignement FOL du VAR ou structure référente du jeune
Critères de non recevabilité	Projets d'études et de formation Projets de vacances et de loisirs personnels Projets de consommation d'activités sans retombées pour le quartier ou les habitants Projets de participation à des raids et des compétitions
Modalités d'attribution	Jury départemental bimestriel ou trimestriel environ → Attribution après étude du dossier et croisée des regards de chaque acteur composant le jury, vérification des critères et entretien avec le candidat
Composition du jury	1 représentant SDJES, 1 administrateur CAF, 1 représentant CAF, 1 représentant d'une structure jeunesse (BIJ/CS/Pole jeunesse/salles de jeunes)
Parrainage	Pas d'obligation de partenariat, pour les majeurs Obligatoire pour les mineurs Soutien par un parrain facultatif → <i>Collectivité territoriale</i> → <i>Entreprise</i> → <i>Etablissement scolaire</i> → <i>Association</i>
Engagement du jeune	Engagement contractuel à utiliser le prix pour le projet primé Rapport d'activité à rendre obligatoirement dans l'année
Retrait des dossiers	Ligue de l'Enseignement FOL du VAR Correspondant - Florent GASTALDI Tel : 04 94.24.72.82 Email : initiatives.jeunes@laligue83.org